

A l'issue du séminaire sur l'actualité fiscale et sociale/ Trois questions à l'Associé EY, Conseil fiscal agréé CEMAC...

....Nicolas Chevrinais : " Contribuer au financement de la CNAMGS "

Propos recueillis par Willy NDONG
Libreville/Gabon

privé et parapublic, le taux de la CNAMGS passe de 1 % à 2 % et de 2 à 2,5 % pour ceux du secteur public. La cotisation employeur connaît aussi une augmentation, mais uniquement dans le secteur public avec une augmentation de 4,1% à 5%. L'assiette reste identique à celle de l'IRPP et le plafond est maintenu à 2 500 000 francs. En ce qui concerne la Loi de finances 2017, pour les entreprises, une contribution nouvelle est instituée, à savoir la Contribution pour la formation professionnelle (CFP) applicable depuis le 1er janvier 2017. Son taux est de 0,5 % de la masse salariale, avec une assiette et un plafond identiques à ceux de la CNSS. Comme son nom l'indique, elle vise à doter un Fonds qui permettra de financer des formations pour les salariés. Les sociétés doivent aussi anticiper la Contribution spéciale de solidarité (CSS) qui pourra s'appliquer à



Photo : D.R.

Nicolas Chevrinais, expert en fiscalité, lors de notre entretien.

compter du 1er mars 2017. Son taux sera de 1 % et elle devra être facturée par toute entreprise ayant un chiffre d'affaires supé-

rieur à 30 000 000 francs. Elle a pour but de contribuer au financement de la CNAMGS.

Quelles ont été les réactions des entreprises ?

Réactions mitigées. Les entreprises présentes à ce type de séminaires sont des entreprises citoyennes, et elles veulent toujours respecter leurs obligations fiscales en comprenant bien les enjeux qui vont de pair avec les impositions nouvelles. Sur la question précise de la CSS, son taux ainsi que son caractère ni récupérable, ni déductible, fait cependant débat. Aussi, pouvons-nous penser que des adaptations pourraient être apportées à cette CSS, afin de faciliter sa mise en place auprès des opérateurs économiques, tout en maintenant l'objectif poursuivi, à savoir contribuer au financement de la CNAMGS.

L'Union. M. Chevrinais, votre cabinet a récemment organisé un séminaire consacré à l'actualité fiscale et sociale, que faut-il en retenir ?

Nicolas CHEVRINAIS : un fort engouement des entreprises désireuses de connaître les changements introduits par la Loi de finances 2017 et le nouveau régime de cotisations à la CNAMGS (Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale, ndlr), suite à l'adoption récente d'un nouveau décret.

Précisément, quelles sont les principales nouveautés ?

En ce qui concerne le nouveau régime de cotisations à la CNAMGS, pour les travailleurs du secteur

Averda

Des corbeilles à ordures dans les communes et un numéro whatsapp disponible

FA.
Libreville/Gabon

Débuté lors de la Coupe d'Afrique et des nations(CAN), le programme d'installation des corbeilles à ordures, entrepris par la société Averda, va se déployer dans toute la commune d'Akanda et celle de Libreville. L'annonce en a été faite hier à Libreville, lors d'un déjeuner de presse.

"Nous avons profité de l'événement de la CAN pour installer sur le parcours d'Angondje jusqu'aux alentours du stade des poubelles qu'on appelle PMB de 100 litres. Ces dernières sont accro-

chées à des poteaux électriques", a expliqué le directeur administratif d'Averda Gabon, Joseph Minko Olenga.

Selon le directeur régional de l'entreprise, Firas Arakji, ce programme a pour but de faciliter la tâche des agents d'Averda et d'aider la population à garder la ville propre en mettant les déchets dans ces corbeilles en plus des bacs à ordures. "On a commencé à installer ces corbeilles à Akanda. Et on est en train de coordonner avec la mairie de Libreville afin d'installer aussi ce type de corbeille dans cette commune", a précisé Firas Arakji.

Afin de toujours garder la ville propre, Averda Gabon a mis en place un



Photo : F.A.

Le directeur régional d'Averda, Firas Arakji, entouré du directeur administratif, Joseph Minko Olenga(D) et du directeur général d'Averda Gabon, Maher Mashakah, face à la presse.

numéro whatsapp (06811800) à la disposition de la population. "Ce numéro permettra à la population d'être en contact avec nous en plus du nu-

méro vert. Ainsi, elle pourra nous informer, à travers une image, des tas d'ordures oubliés par une de nos équipes", a mentionné M. Firas Arakji.

Installé au Gabon depuis 2014, Averda offre des services quotidiens de collecte des déchets solides municipaux, de balayage des rues et de nettoyage des caniveaux et des berges juste dans les municipalités de Libreville et à Akanda. "Le contrat que nous avons avec le Gabon concerne ces deux communes et par extension une partie de la commune de Ntoum précisément au point kilométrique 15 (PK15 ndlr). Pour l'instant nous ne sommes pas (...) en province mais si les autorités gabonaises le souhaitent, nous sommes disposés, nous avons toutes les compétences qu'il faut", a conclu le directeur administratif, Joseph Minko Olenga.

Partenariat entre Satelis, PMUG et BET241 Deux nouveaux distributeurs pour Canal+

FA.
Libreville/Gabon

Depuis hier, les abonnés de Canal+ peuvent désormais souscrire des abonnements ou se réabonner au sein des agences PMUG et Bet241. C'est ce qu'on a appris vendredi dernier, à Libreville, au siège du Pari mutuel urbain gabonais(PMUG), lors d'une conférence de presse.

Après environ trois ans de négociations, Satelis, distributeur agréé de Canal-

sat, et le PMUG sont parvenus à nouer un partenariat étroit consistant à installer des terminaux de réabonnement dans les boutiques enseignes PMUG/BET241, dans un premier temps, en vue du réabonnement de la clientèle, à adapter le merchandising desdites boutiques et à partager les commissions des réabonnements effectués sur le réseau PMUG / BET241, indique le communiqué de presse.

Pour un premier déploiement de ce partenariat, les lieux de réabonnements retenus sont les agences de PMUG de Libreville et de



Photo : D.R.

Le directeur général adjoint de Satelis, Fabrice D'Almeida(Lunettes) et Joris Loyce Olympio, directeur Marketing PMUG/BET241 lors de la rencontre avec la presse.

Port-Gentil ainsi que les salles de BET241 du PK5, Lalala, carrefour Léon Mba,

la Balise et du carrefour BGD. Il faut dire que ce partena-

riat est porteur de synergies pour chacune des parties en terme de notoriété, de volume d'activité et de rentabilité. Ainsi donc, l'association de ses deux marques permettra également de recruter de nouveaux clients, comme l'a précisé le directeur général adjoint de Satelis, Fabrice D'Almeida.

"A la suite de cette phase de lancement, le déploiement sur l'ensemble des sites choisis sur le territoire national s'effectuera progressivement", a assuré le directeur marketing, PMUG/BET241, Joris Loyce Olympio.

Brèves

Côte d'Ivoire/ La BAD finance la gestion foncière rurale à hauteur de 3,8 milliards de francs

Dans une note publiée par l'Agence ivoirienne de presse, le ministère ivoirien de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé avoir reçu de la Banque Africaine de Développement (BAD) un financement d'un montant de 3,8 milliards. Ce montant est destiné à soutenir la gestion foncière rurale. « Le financement accordé au Ministère vise la création de Comités Villageois de Gestion Foncière rurale, la réduction des conflits intercommunautaires, la réalisation de campagnes de sensibilisation sur le code foncier, y compris sur les droits successoraux de la femme en matière du foncier rural et la délimitation de 1761 territoires de villages dans le Grand-Ouest et dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire », précise la note.

Botswana/ Le pays mise sur une croissance de 4,2% en 2017

En 2017, la croissance du Botswana sera de 4,2% contre 2,9% l'année précédente. « Cette prévision optimiste est basée sur le pari d'une légère amélioration dans le secteur minier et par les perspectives de croissance affichées par les secteurs non-miniers », a déclaré Kenneth Matambo, le ministre des finances du pays. Les recettes du pays devraient tourner autour de 5,5 milliards de \$ pour le compte de l'exercice fiscal 2017/2018. Les douanes contribueront à cette performance à hauteur de 29,8%, directement suivies par le secteur minier (28,6%).

Mali / Le gouvernement prévoit une croissance de 5,3% en 2017

Le Mali prévoit une croissance de 5,3% de son produit intérieur brut pour l'année 2016. Cette projection repose sur les attentes liées à de fortes productions dans les secteurs agricoles (céréales et coton notamment) et miniers (or). Selon Diakaridia Dembélé, conseiller technique au ministère des finances du Mali, cette croissance se maintiendra sensiblement au même niveau que celle de l'exercice 2016 (5,4%). La hausse de la production agricole sera le fruit des efforts fournis par l'exécutif dans les domaines de la fourniture d'intrants aux producteurs et de la mécanisation agricole.

Rassemblées par W.N.